

Des élèves de 3^e du collège Simone-Veil ont créé leur mini-entreprise

Créer sa propre entreprise à 14 ans. Non, ce n'est pas une plaisanterie ! Au collège Simone-Veil de Bourg-Achard, pas question de perdre du temps. Certains élèves de 3^e se plongent déjà dans le monde des adultes. Dans leur cursus scolaire, dix-sept d'entre eux suivent actuellement l'option « Mini-entreprise ». Encadrés par quatre enseignants, les élèves doivent pendant un an monter leur propre petite entreprise qui comporte différents services (direction, production, comptabilité, administratif, vente et marketing). « **C'est un vrai travail d'équipe qui peut susciter des vocations** », souligne Estelle Peltier, professeure d'histoire géographique. Les élèves sont répartis dans les divers services. Comme dans toutes les entreprises, des « élèves PDG » ont été nommés.

Sacoutou. C'est le nom choisi par les élèves pour baptiser leur mini-entreprise : « **Nous avons décidé de créer une entreprise de couture. Après avoir collecté auprès des parents d'élèves des serviettes, divers tissus et des emballages plastiques, nous avons décidé de produire des petites lingettes réutilisables et des petites pochettes pour savons. Notre mini-entreprise s'inscrit dans une démarche écologique** », présente Anaëlle Comont-Skibniewski, qui occupe le poste de responsable du service marketing. Depuis septembre, les élèves se réunissent dans une salle de classe, chaque mardi de 15 h à 17 h pour « faire tourner la boîte ». « **En période de forte production, ils travaillent même sur le temps du midi** », précise Estelle Peltier.

Ils tiendront un stand au Parc des Expos

Les objets produits sont ensuite vendus au sein de l'établissement aux parents d'élèves. Mais pas seulement car « **en mars 2020, nous participerons au championnat des mini-entreprises de Normandie au Parc des Expositions à Rouen. Nous pourrons présenter notre mini-entreprise et vendre nos produits** », annonce Quillina Defever, responsable du service production. Une partie de l'argent collectée sera reversée à une association qui milite pour l'environnement : « **L'autre permettra d'organiser une sortie scolaire pour récompenser les élèves de leur travail, et d'aider les prochains élèves de 3^e à créer leur mini-entreprise** », déclare Estelle Peltier.

En mai 2020, certains membres de la mini-entreprise Sacoutou se rendront à Caen,

